

Samedi 17 mai 2008

le quotidien du congrès



APRÈS LES TRAVAUX... LA FÊTE !

TQS : LE CRTC TRANCHERA

La Cour supérieure rend le plan d'arrangement de TQS-Remstar avec ses créanciers conditionnel à son approbation par le CRTC. En conséquence, la décision du juge Journet concernant l'assemblée des créanciers de TQS-Remstar a pour effet de protéger les droits des employé-es créanciers jusqu'à ce que le CRTC rende sa décision quant au renouvellement des licences de l'entreprise.

La FNC-CSN a présenté, hier, devant le CRTC, une demande d'ordonnance visant à obliger TQS-Remstar à respecter intégralement les décisions, ordonnances et licences du CRTC jusqu'à ce qu'il rende sa décision.



Politique d'achat responsable

Antidote à la misère

par Denise Proulx
Journaliste indépendante

Mondialisation, déréglementation, délocalisation, zones franches de production. Cette nouvelle réalité des marchés économiques accentue la misère des travailleuses et des travailleurs, pas uniquement au Sud, mais également au Nord. L'adoption d'une politique d'achat responsable (PAR) peut mettre un peu d'ordre dans ce désordre grandissant.

Par exemple, pour conserver ses usines de confection, le Lesotho, un pays grand producteur de textiles au centre de l'Afrique, a dû abaisser les conditions de travail de ses ouvriers et ouvrières depuis qu'au 1^{er} janvier 2005, l'Organisation mondiale du commerce a mis fin à l'Accord sur les textiles et les vêtements et a déréglementé ce commerce d'une valeur annuelle de 330 milliards de dollars.

Bousculées par la fin des quotas de production, des dizaines d'entreprises québécoises ont fermé leurs portes pour se relocaliser dans des pays aux mœurs environnementales et sociales légères. Celles qui restent sont discrètes. « Le secteur du textile québécois embauche majoritairement des femmes immigrantes et des travailleurs illégaux. Avant la déréglementation, nous avions des contacts avec ces gens, car ils étaient rattachés à des groupes. Maintenant, ce sont des travailleuses autonomes payées à la pièce, isolées chez elles. Il est difficile d'évaluer leurs conditions de vie », déplore Marie-Noëlle Roy, chargée de projet au Centre international de solidarité ouvrière (CISO), qui regroupe



Photo : Alain Chagnon

Marie-Noëlle Roy, chargée de projet au Centre international de solidarité ouvrière (CISO)

respecte les normes minimales du travail, y compris le droit de se regrouper et de se syndiquer. « La tactique des multinationales est de confier les étapes de production à des sous-traitants et de les mettre en concurrence les uns face aux autres », enchaîne M^{me} Roy.

La solution : les milieux de travail

La solution passe par la mise en place d'une politique d'achat responsable au sein des milieux de travail, croit la chargée de projet du CISO. Une telle politique définit les normes sociales fondamentales à respecter et les critères environnementaux qui doivent s'appliquer à toutes les étapes de la chaîne d'approvisionnement, autant chez le sous-traitant, les fournisseurs qu'au service du marketing et de la distribution. « Plus les acteurs sont transparents et dif-

fusent la liste de leurs fournisseurs et de leurs sous-traitants, plus cela aide à suivre qui achète quoi, de qui, et à procéder à des vérifications externes indépendantes pour éviter le marketing social et la mascarade écologique (greenwashing). »

Il existerait au Québec une soixantaine d'organisations qui se seraient dotées d'une PAR, réparties à parts égales entre les secteurs privé et public. Une étude particulière les concernant sera rendue publique en juin. « Comparativement au Canada anglais et aux États-Unis, le Québec présente un retard dans ce domaine. Il est essentiel que les unités syndicales créent des comités multipartites pour établir une PAR dans leur milieu de travail et qu'elles introduisent dans leurs demandes lors de négociation l'adoption d'une Politique par leur employeur », suggère M^{me} Roy.

La militante évalue que plusieurs syndicats regroupés autour de cette question peuvent faire plus de sensibilisation au sein de leurs réseaux et ainsi augmenter les pressions sur les employeurs. « Le gouvernement du Québec a adopté une Loi sur le développement durable. Les syndicats peuvent contribuer à ce que cette loi soit appliquée à toute la chaîne d'approvisionnement des ministères et des organisations paragouvernementales. Une large coalition vient d'être lancée pour mener une campagne en ce sens, et nous souhaitons œuvrer avec les travailleurs et les travailleuses pour en augmenter la portée », conclut Marie-Noëlle Roy.

62^e Congrès
Samedi 17 mai 2008

le quotidien
du congrès



Sources mixtes
Groupe de produits issu de forêts bien
gérées et d'autres sources contrôlées
www.fsc.org Cert no. SGS-COC-004207
© 1996 Forest Stewardship Council

Coordination : Lyne Beaulieu • Pupitre : Jacqueline Rodrigue • Rédaction : Benoit Aubry, Lyne Beaulieu, Pierre-Luc Bilodeau, Michel Crête, France Désaulniers, Roger Deslauriers, Michelle Filteau, Yves Lacroix, Jean-Pierre Larche, Denise Proulx, Lyle Stewart, Claire Trecia • Mise en page : Carole Archambault • Traitement des photos : Benoit Aubry • Révision : Lyne Beaulieu, Claire Trecia • Mots croisés : Sylvio Robinson • Photographies : Alain Chagnon, Michel Giroux et contributions militantes • Caricatures : Boris • Grille graphique : Carole Archambault • Impression : Les syndiqué-es CSN d'Impart-Litho, Victoriaville • Distribution : L'équipe du service d'ordre du congrès.
Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec, 2008. Bibliothèque nationale du Canada, 2008

La gauche efficace



Jean-François Lisée voulait proposer des idées « qui étonnent, qui choquent, qui bousculent » lors de sa présentation aux congressistes, hier. L'ancien journaliste politique

n'a pas déçu.

Monsieur Lisée est aujourd'hui le directeur exécutif du Centre d'études et de recherches internationales de l'Université de Montréal. Il est donc bien placé pour démystifier les idées reçues depuis fort longtemps sur la politique et l'économie québécoises.

Il a rappelé que les progressistes québécois doivent se rallier. Plus qu'une force d'opposition, M. Lisée recommande notre « force de proposition ». C'est ce qu'il appelle « la gauche efficace ».

Des préjugés tenaces

Guerre de gangs de rue ? Des Haïtiens, c'est sûr, c'est sûr. Bruni Surin remporte une médaille olympique ? C'est un Québécois, assurément !

Avec humour et justesse, le Comité confédéral sur les relations interculturelles nous a sensibilisés au fait, hier, que les préjugés sont tenaces, de l'un à l'autre, qu'on soit des nouvelles ou des nouveaux arrivants ou des « Québécois pure laine ».



Un budget stimulant

Pour le trésorier de la CSN, les mesures les plus stimulantes contenues dans le budget de la CSN sont celles qui nous permettront d'appuyer plus intensément les travailleuses et les travailleurs qui doivent affronter la dure réalité d'un conflit de travail. L'augmentation des prestations aux grévistes et de l'allocation aux syndicats pour dépenses de grève en sont les éléments phares. Pour le reste, le trésorier estime que la solide situation financière du mouvement assure le maintien et l'actualisation des services dont bénéficient les syndicats de la CSN.

Croyez-vous qu'une majorité de gens vont bénéficier de revenus suffisants à la retraite ?



Suzanne Audette,
Organisatrice
communautaire
Syndicat du CSSS
Lucille-Teasdale

« Je suis très inquiète pour la retraite. À l'époque, des régimes publics de retraite comme le RRQ et le RREGOP étaient basés sur le fait que l'assurance maladie couvrait tous nos besoins en santé, que tout était gratuit. Si on continue sur cette lancée de l'ouverture à la privatisation des soins de santé, accompagnée de la fermeture de lits, ça va nécessairement engendrer des frais supplémentaires, parce que nous devons prendre des assurances privées pour payer certains soins. Les montants prévus pour la retraite en seront d'autant diminués. Nos régimes ne seront pas suffisants. »



Mario Cournoyer
Vice-président
de la Fédération
de la métallurgie

« Non, parce que beaucoup de gens n'ont pas accès à un régime de retraite,

que ce soit à prestations ou à cotisations déterminées, ou à un REER collectif. Les employeurs ne veulent plus de régimes à prestations déterminées ; ils les traduisent en régimes à cotisations déterminées. À la fédération, une enquête nous a révélé qu'entre 35 et 40 % de nos syndicats ne possèdent aucun régime de retraite. Leurs revenus seront donc très faibles, le moment venu.

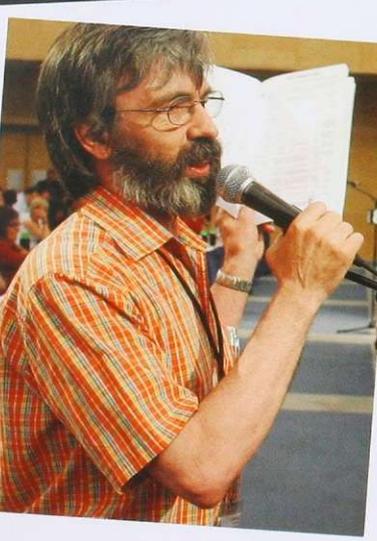
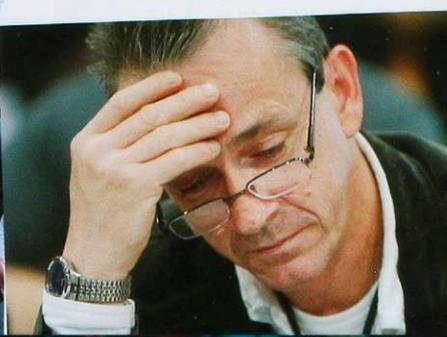
« Il existe cependant une solution qui a été amenée au congrès de la CSN. Elle consiste à mettre en place une politique qui fera en sorte que tous les citoyens puissent être couverts par un régime de retraite. »



Carmen Turmel
Syndicat de la santé,
services sociaux
d'Arthabaska-Érable

« Je ne crois pas que les gens détiennent les fonds suffisants

pour s'assurer d'une bonne qualité de vie et, qu'une fois rendus à la retraite, ils puissent maintenir les habitudes de vie qu'ils ont présentement. Aussi, ça fait plusieurs années qu'on entend dire que l'âge de la retraite pourrait être modifié, on entend même jusqu'à l'âge de 75 ans. Enfin, avec le rythme effréné dans lequel on travaille, après avoir subi de nombreuses coupes dans nos milieux de travail, je doute qu'on ait la santé et les moyens d'avoir une bonne retraite. »

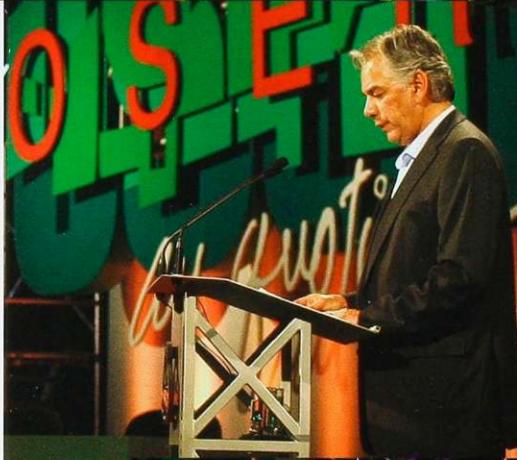
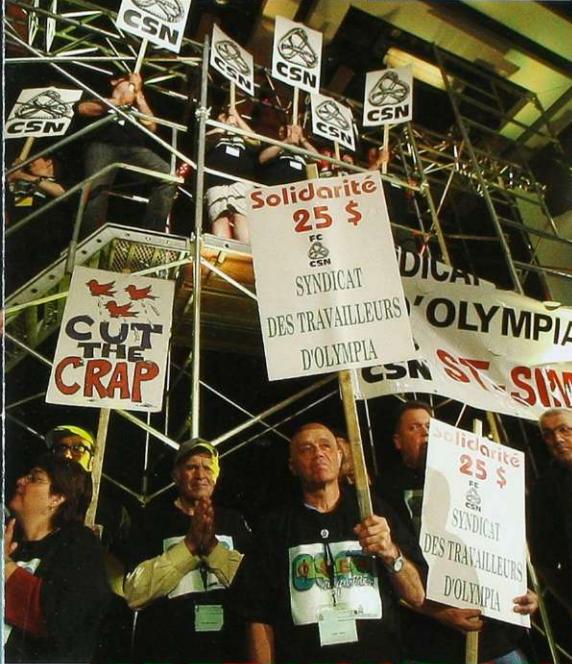


QUOTIDIENNEMENT, NOUS AVONS OSÉ...

Dans cette ville de 400 ans, nous avons discuté et pris des décisions en osant regarder lucidement vers l'avenir. Jeunes, plus âgés, femmes, hommes et ami-es des autres continents, nous avons tenté, chaque jour, de bâtir un monde plus juste, plus équitable et solidaire.

Camarades, nous avons osé rêver d'un monde meilleur et agir en conséquence. Continuons dans cette voie, quotidiennement.







La place des jeunes

« En parler, c'est une chose, agir concrètement, c'en est une autre. »

— Philippe Gousenbourger, responsable du dossier jeunesse et travail des enfants à la CSI

par Jean-Pierre Larche

Au sein de la Confédération syndicale internationale (CSI), les jeunes travailleuses et travailleurs ont leur propre forum, ce qui leur permet de se concerter sur des enjeux de portée mondiale. Philippe Gousenbourger est responsable des dossiers liés à la jeunesse et au travail des enfants à la CSI. Deux priorités le tiendront occupé au cours des prochains mois : la deuxième réunion du comité jeunesse de la CSI et les préparatifs entourant la Journée mondiale pour le travail décent, le 7 octobre prochain.

Il souhaite ardemment que les jeunes se mobilisent à l'occasion de cette journée d'action. Elle se déroulera sur trois thèmes : les droits au travail, la solidarité et la réduction de la pauvreté. Cela permettra à chaque syndicat, chaque groupe de s'y retrouver en se mobilisant autour d'un enjeu qui lui tient particulièrement à cœur. Aux yeux du jeune syndicaliste, chaque petit geste compte. La multiplication des activités autour de cette date contribuera à attirer l'attention du monde entier sur les enjeux du travail et à démontrer la capacité du mouvement syndical de se mobiliser.

Quant à la réunion du comité de la jeunesse de la CSI, elle se déroulera les 5 et 6 juin, à Kiev, en Ukraine. Le comité est formé de seize jeunes travailleuses et travailleurs issus des organisations membres, à raison de quatre par continent. Des représentants d'autres organisations sont également invités à y participer. Ils y travailleront sur de grandes orientations « jeunesse » pour le mouvement syndical



international. Philippe souhaite notamment proposer de nouveaux outils d'information qui permettraient de resserrer les liens entre les jeunes syndiqué-es du monde entier.

Du travail à faire

Sur la place des jeunes dans le mouvement syndical, il souhaiterait plus d'actions que de déclarations. « J'entends cela partout : les jeunes, c'est une priorité. Il faut les attirer dans les syndicats. Les jeunes sont l'avenir, la revitalisation du mouvement. Ce sont des choses qu'on entend beaucoup. Ce qu'on voit moins, c'est des gens agir concrètement pour faire en sorte qu'ils viennent. » Le syndicaliste belge note que c'est très inégal d'un pays à l'autre. Par exemple, dans certains syndicats européens, les jeunes ont

leur structure parallèle avec des sources de financement qui leur sont propres et ils sont représentés dans toutes les instances de leur organisation. Par contre, dans de nombreuses autres organisations, ils n'ont aucun lieu pour s'exprimer.

Philippe est également responsable de la campagne contre le travail des enfants. Bien que les pires formes d'exploitation de ceux-ci dans le monde diminuent, il reste qu'il y en a 200 millions qui travaillent. Pour lui, le travail des enfants et l'emploi chez les jeunes sont intimement liés : « Un enfant qui travaille le fait pour un salaire de misère, il est exploité. C'est un emploi qu'un jeune ne pourra pas effectuer. C'est une raison de plus de se mo-



biliser dans la lutte contre le travail des enfants », croit-il.

La CSI prépare actuellement un guide d'action à l'intention des syndicalistes sur cet enjeu majeur. On y détaillera notamment une vingtaine de pistes de solutions concrètes à la portée de toutes les travailleuses et de tous les travailleurs.

Portrait de Pierre Beulé, président fondateur de la CTCC

par Yves Lacroix

Né à Québec en 1872, Pierre Zéphirin Beulé fut élu président au congrès de fondation de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC), à Hull, en 1921. Il occupa cette fonction jusqu'à ce qu'Osias Fillion lui succède en 1933.

Avant de devenir président de la CTCC, Beulé fut membre de la Fraternité des cordonniers-machinistes de Québec et organisateur au Conseil national des syndicats ouvriers de Québec. Au cours de son mandat à la présidence, Pierre Beulé fit quelques voyages à Genève pour y représenter la confédération lors de conférences organisées par l'Organisation internationale du travail.

Selon les mémoires de la famille, le pape Benoît XV lui accorda le titre honorifique de chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand en 1920.

Pierre Beulé termina sa carrière dans la fonction publique québécoise, où il œuvra de 1935 à 1950.

Le président fondateur de notre mouvement décéda en octobre 1957.

Onze présidents et une présidente lui ont succédé.



Photo : Archives CSN

Le congrès sur le Web

Afin de permettre à nos membres et à la population de suivre un peu notre congrès, tout au long de la semaine, nous avons produit de brefs textes et des reportages qui sont publiés sur le site Web de la CSN. Outre ces textes, vous y trouverez également de nombreuses entrevues vidéo faites notamment avec des délégués et des invités internationaux : www.csn.qc.ca.

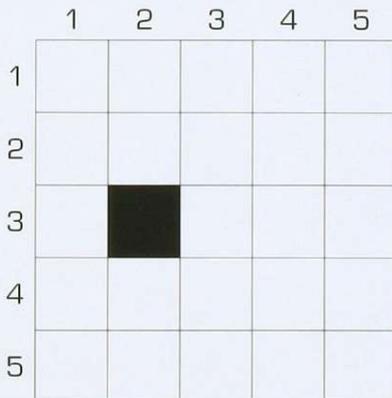
Nouveaux vêtements à la SAQ

Une décision qui surprend

Le Syndicat des employés de magasin et de bureau de la Société des alcools du Québec (SEMB-SAQ), affilié à la CSN, a appris par une nouvelle diffusée à Radio-Canada que la SAQ avait octroyé son contrat de renouvellement des vêtements de ses employés à une firme qui les fera fabriquer en Chine et en Inde. Ce choix va à l'encontre des demandes répétées des représentants du syndicat au comité des vêtements de la SAQ qui ont toujours privilégié que les nouveaux vêtements soient fabriqués au Québec ou, à défaut, au Canada.

MOTS CROISÉS

À gagner, tous les jours 10 t-shirts ou ensembles d'aimants Leucan.



Horizontal

- On y navigue sans eau.
- Rêve de star.
- Infinifit.
- Concède.
- Démодées.

Vertical

- Vicieux.
- Pépin — Hic.
- À l'écran de l'ordi.
- Mohair.
- Flânes.

Solution de la grille n° 5

	1	2	3	4	5
1	G	R	E	V	E
2	R	A	M	E	R
3	I		A	N	S
4	E	V	I	T	E
5	F	I	L	E	S

Apportez vos réponses à Claire à la salle 206AB.

Se syndiquer à la CSN, ça change pas le monde sauf que...

En se syndiquant, les travailleurs de LM Glasfiber, à Gaspé, ont amélioré leurs conditions de santé et de sécurité au travail. Leur toute première convention collective oblige l'employeur à limiter la dispersion des poussières de fibre de verre à la grandeur de l'usine, ce qui s'avérait être un grave problème.

POUR CONTINUER
À SYNDIQUER,
IL FAUT OSER EN
PARLER AU QUOTIDIEN !

ALLONS AU BOUT DE NOS ENGAGEMENTS!

